



ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET D'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MAISON POUR TOUS JEAN-LUC PETIT

Article 23 :

Ayant pris connaissance des informations relatives aux images photos ou vidéos de mon enfant

[NOM et prénom de l'enfant]

Je soussigné(e) [NOM et prénom d'un responsable légal]

Demeurant



Autorise

N'autorise pas

la Maison Pour Tous à filmer et photographier mon enfant dans le cadre des activités du Village d'Enfants



Autorise

N'autorise pas

l'utilisation de son image dans le cadre des activités de l'association (documentaires, reportages, expositions hors accueil de loisirs, publications sur les sites de la MPT...)



Autorise

N'autorise pas

l'utilisation de son image sur les réseaux sociaux (Facebook, etc...)

Et renonce à toute contrepartie financière.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature(s) du ou des représentants légaux :
faire précéder de la mention « lu et approuvé »